



Ordre du jour

Jeudi 9 juin 2011 : ateliers

Fuites en ligne : La confidentialité des renseignements de santé à l'ère de l'information électronique (9 h 00 – 10 h 30)

Dans cet atelier, on examinera certains des nouveaux défis de la confidentialité des renseignements de santé, qui résultent de la prolifération des communications électroniques et du stockage de données – notamment par les médias sociaux, les dossiers de santé électroniques et l'accès rapide aux renseignements personnels sur Internet. Les participants découvriront une nouvelle gamme de violations de la vie privée et apprendront comment protéger leurs renseignements de santé et/ou ceux de leurs clients et comment utiliser les cadres juridiques actuels pour protéger la vie privée et remédier aux violations impliquant des informations électroniques.

Atelier : Le VIH et les médias (10 h 45 – 12 h 15)

Les professionnels du droit, les responsables des politiques, les activistes communautaires et plusieurs autres groupes pourraient bénéficier grandement d'une compréhension plus approfondie de ce qui attire les journalistes — et des ingrédients d'un excellent article capable de susciter l'intérêt et de rehausser la sensibilisation. À l'aide du VIH comme point de départ, les participants verront — par le biais d'un dialogue bidirectionnel avec d'éminents journalistes de tous les types de médias — ce qui est nécessaire afin de bien aborder un enjeu complexe comme le VIH, et comment répondre à ces besoins pour optimiser la couverture médiatique. Cette discussion générera des idées pour tous, départagera les mythes et les faits, et habilitera les participants à développer des relations médiatiques fondées sur la confiance et la compétence.

Atelier : Médias sociaux : suivre la vague (13 h 15 – 15 h 00)

L'utilisation des médias sociaux — des technologies Web et mobiles qui transforment la communication en un dialogue interactif — a explosé dans le monde du plaidoyer, mais plusieurs individus et organismes n'arrivent pas encore à comprendre et à exploiter son potentiel. Cet atelier mettra en vedette divers experts des médias sociaux qui expliqueront les plateformes et leur potentiel et aideront les participants à naviguer stratégiquement dans ce nouvel univers, afin de susciter une attention et une participation accrues à leurs enjeux.

Conférence publique d'Alan Young (18 h 30 – 21 h 00)

Le discours programme sera prononcé par Alan Young, professeur agrégé à la Faculté de droit Osgoode Hall et avocat pour les plaignantes dans l'affaire ontarienne *Bedford v. Canada*, une contestation judiciaire de la constitutionnalité des trois dispositions du Code criminel relatives à la prostitution. Le prof. Young discutera de l'histoire et de l'évolution de la criminalisation de la prostitution au Canada, de son impact sur la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs sexuels, des mesures et stratégies adoptées (et des obstacles rencontrés) dans la contestation constitutionnelle en Ontario, et de l'impact anticipé de la décriminalisation de la prostitution au Canada.

En cour pour le progrès

www.aidslaw.ca/lesymposium

Vendredi 10 juin 2011 : Discussions de panel

Panel : La perspective d'avocats sur le recours stratégique aux tribunaux (9 h 00 – 10 h 30)

Les panélistes, qui sont tous impliqués dans des affaires judiciaires pertinentes au VIH/sida, discuteront de leur approche de recours stratégique aux tribunaux, en particulier dans le contexte des droits de la personne. Ils parleront d'enjeux et de défis clés en lien avec :

- la défense de poursuites criminelles pour non-divulgence de la séropositivité au VIH;
- la contestation de la constitutionnalité des lois du Canada sur la prostitution; et
- la contestation de l'application des lois canadiennes sur la drogue à un lieu d'injection supervisée.

Le panel examinera des questions telles que : quel rôle les avocats peuvent-ils jouer pour tenir les gouvernements responsables de violations de droits humains? Comment peut-on tirer le meilleur parti de preuves de santé publique et de sciences sociales pour faire avancer une affaire? Comment les avocats devraient-ils s'impliquer auprès de leurs clients et des communautés affectées pour voir à la satisfaction de leurs besoins? Quels sont les risques possibles du recours stratégique aux tribunaux?

Table ronde : La perspective d'activistes communautaires sur le recours stratégique aux tribunaux (10 h 50 – 12 h 30)

Des activistes communautaires impliqués dans chacune des affaires abordées en avant-midi partageront leur expertise et leurs expériences de développement d'un élan communautaire pour initier ou appuyer des actions en justice visant à défendre et à promouvoir les droits humains en lien avec le VIH. En particulier, ils discuteront de l'impact des lois pénales et sur la drogue, dans leurs communautés; des raisons pour lesquelles ils se sont tournés vers l'action en justice pour contester des lois discriminatoires ou inconstitutionnelles; du besoin correspondant de mobilisation et d'appropriation communautaires dans les efforts stratégiques de recours aux tribunaux; et du processus de coordination de leurs campagnes. La table ronde aidera les participants à répondre à des questions pratiques et pressantes concernant le recours stratégique aux tribunaux au palier communautaire.

Café-rencontre : Discussion interactive sur le recours stratégique aux tribunaux dans le contexte du VIH (13 h 30 – 15 h 30)

Cette séance consistera en une discussion interactive entre participants, examinant comment les communautés peuvent optimiser l'impact d'une action en justice comme stratégie de promotion des droits humains.